Septembre-octobre 2021 **BULLETIN MENSUEL** **ISSN 0999-9345**

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE

Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemans@gmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Visite de l'exposition *Trésors d'art sacré, 30 ans de restauration par le Département de la Sarthe*, Abbaye Royale de l'Épau.

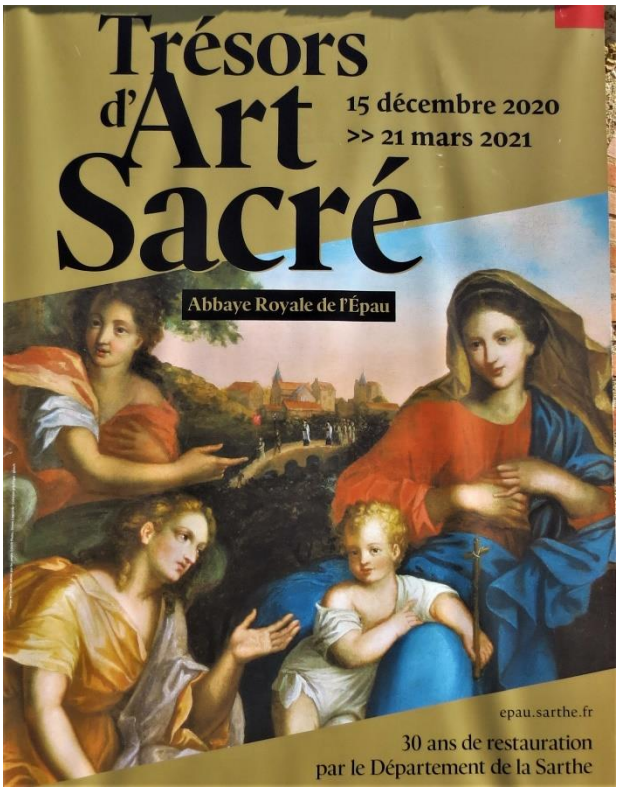

Le 10 septembre, sous la houlette d'un guide conférencier, les membres de notre Société ont pu découvrir un riche patrimoine religieux restauré provenant essentiellement des églises de la Sarthe. Cette très belle exposition est en quelque sorte le pendant de celle de 2003, *Terre et ciel*, exclusivement consacrée à la sculpture religieuse en terre cuite du Maine. Après avoir présenté le travail des terracottistes des XVIIe et XVIIIe siècles, il s'agit cette fois d'aborder l'art sacré de la seconde moitié du XVIe siècle et du XVIIe siècle par le biais de la peinture. Si quelques sculptures et éléments de mobilier fraîchement restaurés sont présentés, une cinquantaine de tableaux sur bois ou sur toile offrent un large panorama des différents courants artistiques en vogue : maniérisme, style caravagesque, classicisme et baroque. Les ateliers manceaux côtoient la grande peinture européenne qui leur sert de modèle. L'*Assomption* de Laurent Lagouz (1658), peinte pour l'église de Cérans s'inspire ainsi directement de la superbe toile de Claude Vignon, exécutée en 1629 pour l'une des chapelles du collège des Jésuites de La Flèche.

Reprise de nos réunions

À compter d'octobre, nos réunions mensuelles pourront reprendre dans le respect du protocole sanitaire en vigueur : présentation du passe-sanitaire et port du masque, conditions indispensables pour accéder à la Médiathèque.

Prochaine conférence : vendredi 15 octobre 2021 ; 14h30. Philippe Legroux, *Les très riches heures de la métallurgie en pays manceau.*

*****

Merci de penser à régler votre cotisation 2021

Adhésion simple 30 €. Cotisation comprenant le volume annuel : 43 € (+ port pour l'étranger) ; Cotisation de soutien : à partir de 60 € (réduction d'impôt au titre des dons faits par les particuliers, art 200 CGI). Le paiement des cotisations par virement bancaire est possible. Notre IBAN : FR92 2004 1010 1300 1887 2K03 427

1599. Un homme cornu en forêt de Lavardin

(Sources : *Observations sur la ville du Mans et sur la province du Maine*, T. 2 et 3, 1798. René Négrier de la Crochardière, Méd Louis Aragon. *Le Magasin pittoresque* 1841. *L'homme cornu du pays du Maine* in La Province du Maine. 1923.)

René-Anselme Négrier de la Crochardière, magistrat conseiller au présidial, puis maire du Mans, au début du XIXe siècle, a relaté dans ses mémoires de nombreux faits divers qui ont, à un moment ou à un autre de l'Histoire, défrayé la chronique locale. Il raconte notamment un fait divers survenu en l'an 1599.

Extrait : *« L'an 1599, il se trouva dans la forêt de Lavardin, à trois lieux du Mans, un paysan nommé Jacques Trouillé, âgé de 35 ans qui avoit une corne à la tête, laquelle lui avoit percé dès l'âge de 7 ans. Elle étoit faite à peu près comme celle d'un bélier sinon que les rayes n'étoient pas en spirales mais droites et en long, et qu'elle se recourbait en dedans pour entrer dans le crane. Il avoit le devant de la tête chauve et la barbe rousse et par flocons, telle qu'on dépeint celle des satyres. Il s'étoit retiré dans les bois pour cacher cette difformité monstrueuse, et y travaillait aux charbonnières. »*

(Dessin d'après une estampe à la Bibliothèque nationale, publié dans la Province du Maine en 1923.)

Cette découverte étonnante fut le fait des gens du seigneur de Lavardin, au cours d'une chasse, près des huttes des charbonniers qui œuvraient dans la forêt proche du hameau des Forges. Ils poursuivirent l'étrange créature qui, effrayée, tentait de s'enfuir, afin de le montrer à leur maître. Le maréchal Jean de Beaumanoir, marquis de Lavardin, gouverneur du Maine, était un intime du roi Henri IV. Il emmena le malheureux à Fontainebleau où se trouvait la cour, puis le confia à un de ses valets qui l'obligea à se montrer au bon peuple parisien dans une maison du quartier Saint-Eustache. Le personnage qui, selon d'autres sources s'appelait François Trouillu (ou Trouillac), était de moyenne grandeur, gras et replet, avait la tête chauve mais la barbe rousse et floconneuse ce qui - douloureux constat - le faisait ressembler à un satyre. Sa vêture, en peau de bête si on en croit le dessin qui le représente deux siècles plus tard, ajoute encore à l'étonnement. *« Le pauvre homme eut tant de chagrin et d'ennuy de se voir mené comme un ours et sa honte exposée en vue à tout le monde qu'il en mourut bientôt après.»*

Le bon peuple peut souvent, sans le vouloir sans doute, se révéler méchant !

(Gérard Blanchard)

Quelques Nouvelles brèves

La Situation sanitaire en Sarthe

L'attention des Sarthois demeure fixée sur l'évolution des indicateurs publiés par l'Agence Régionale de Santé (ARS), semaine après semaine. L'amélioration perçue en début d'été s'est confirmée. Pour autant, le message appelant à la vaccination est inlassablement répété. Des initiatives nouvelles ont été prises : vaccinations sans rendez-vous, transports de patients vers les « *vaccinodromes* », créneaux horaires réservés aux jeunes… Début septembre, 23 personnes, étaient encore hospitalisées dont deux en réanimation. Aucun décès dans la semaine (Rappel : 614 morts en milieu hospitalier depuis le début de l'épidémie). Le taux de positivité des tests s'établit dorénavant à 1,7. À cette date, 63 % de la population dispose d'un circuit vaccinal complet. Une nouvelle tranche de la population (les 12-17 ans) a été plus particulièrement ciblée en prévision de la rentrée scolaire mais il reste 10 000 jeunes à vacciner. Au 10 septembre, 36 classes élémentaires ou maternelles ont été momentanément fermées à la suite de la découverte d'un cas de covid. On commence l'injection d'une troisième dose de vaccin aux personnes âgées et vulnérables.

Retour à la vie d'avant ? Un été presque normal !

Reprises partielles des animations et migrations estivales. Plusieurs vide-greniers, rencontres et manifestations diverses à l'initiative des collectivités locales ou des associations… ont repris. Les déplacements vers les lieux de vacances ont été souvent limités au cadre national. La promotion des sites locaux abondamment relayée par les médias a contribué au soutien du secteur du tourisme qui a réalisé une saison honorable… et ce malgré une météo souvent capricieuse. Les professionnels de l'accueil se sont finalement bien adaptés aux nouvelles contraintes imposées par les craintes du retour de l'épidémie (passe-sanitaire, jauges limitées…). Après les restaurants, bars, cinémas, bibliothèques… les discothèques rouvrent leurs portes fermées depuis 18 mois. Au Mans, les principales manifestations estivales (la *Nuit des chimères*, les *24 Heures* certes reportées fin août, la Foire des *Quatre Jours*…) ont été sauvées.

Vie économique, actualité des entreprises

Fibre optique. Commencé en 2015, le déploiement de cette nouvelle technologie se poursuit activement à raison de 3 200 nouveaux branchements chaque mois. Aujourd'hui, la Sarthe fait partie de la dizaine de circonscriptions qui couvrent le mieux leur territoire rural. La totalité du département devrait pouvoir se raccorder fin 2022. Opération considérée comme en voie de réussite car le taux de pénétration de la fibre est déjà beaucoup plus haut que les estimations l'indiquaient à l'origine du projet. (ML 11 août).

Faible recul de l'emploi en Sarthe. Les résultats, fin 2020, publiés par l'INSEE, font état d'un faible recul des chiffres de l'emploi en Sarthe (- 0,3 %) en dépit des sombres prévisions dues à la situation sanitaire. Le département fait mieux que la France entière et que la Région (- 0,6 %). Dans le détail le département constate une baisse de l'ordre de 2 % de l'emploi industriel et dans les services marchands, compensée par une progression dans l'agroalimentaire et le bâtiment. Le taux de chômage (7,8 %) est en légère baisse mais reste le plus élevé de la Région (6,7 %).

Situation paradoxale dans le secteur du bâtiment. La fédération qui regroupe 550 entreprises (6 000 salariés), remarque que la conjoncture est difficile à vivre malgré la forte demande de la clientèle. La pénurie

de matières premières due à des tensions sur les marchés internationaux, engendre flambée des prix, retards de livraisons et incertitudes. Des entreprises sont contraintes à l'arrêt. (ML 7 juil.).

Le **secteur du luxe** a besoin de main-d'œuvre !
Femilux et **Brûlon maroquinerie**, deux sociétés sœurs, œuvrant, en sous-traitance, l'une dans le prêt-à-porter, l'autre dans la maroquinerie haut de gamme (200 salariés à elles deux, à **Brûlon**) prévoient de créer 80 emplois dans les prochaines années, sans conditions de diplôme.
Le groupe Tolomei exploite dix manufactures en France dont trois en Sarthe. Il fabrique des sacs, de la petite maroquinerie et des accessoires de mode. Il annonce plus de 300 embauches dans le département d'ici à 2024 : 150 à **Thorigné-sur-Dué**, 140 à **Connerré**, 50 à **La Chartre-sur-le-Loir.** La formation qui s'effectue en interne ne concerne pas seulement des maroquiniers. L'opération comportera des extensions-modernisation des locaux sur chaque site. (ML, OF 6 et 7 juil.).

À **Brûlon**, le groupe FPEE produit des menuiseries en PVC et aluminium depuis 40 ans grâce à ses 600 salariés. Après une baisse du chiffre d'affaires légère et passagère (- 6 %) due à la crise du Covid, l'activité est nettement repartie à la hausse. Une trentaine de postes sont à pourvoir. (ML 10 juil.).

Sauvegarde du patrimoine

La Mission Patrimoine 2021 a dévoilé la liste des 100 projets soutenus au titre de l'année 2021. Pour la Sarthe, après la halle-rotonde de **Montabon** et le château du Haut-Buisson à **Cherré-Au**, c'est le **prieuré de Brûlon** qui est choisi. L'opération bénéficiera du financement de la Fondation qui distribue les subsides générés par l'opération *loto du patrimoine*, soutenue par le ministère de la Culture. (ML 31 août).

Sablé-sur-Sarthe. Mauvaise nouvelle ! La candidature pour accueillir un second centre de la BNF n'a pas été retenue. Aussi, l'atelier de conservation et de restauration des documents installé dans le château depuis 40 ans quittera la ville en 2027-2028. Quelle sera la nouvelle vocation pour le site ? (OF, ML, 14, 19 août).

Le parc Victor-Hugo au Mans. Après le dégagement du blockhaus, qui sera ouvert au public en 2022, le Département s'attaque à la mise en valeur de l'ancien enclos de l'abbaye de la Couture. Un plateau sportif a d'ores et déjà été mis à la disposition des élèves du collège Berthelot. Le reste du parc sera redessiné pour ouvrir un accès direct à la préfecture depuis la rue Chanzy, en ménageant sans doute la possibilité d'une piste cyclable et un rond-point entre cette voie et la rue Victor-Hugo. (OF 27 juil.).

Le Mans. Un groupe de jeunes bénévoles a recherché les traces de l'église **Notre-Dame de Gourdaine** au pied de la muraille gallo-romaine. L'édifice avait été détruit en 1793 après sa mise en vente comme *bien national*. Des rondins de bois permettant de visualiser l'emprise au sol ont été installés. (ML. 17 août).

Notes diverses

La rentrée scolaire. 101 141 élèves ont été accueillis dans les écoles, collèges et lycées, 81 629 dans le secteur public, 19 512 dans les établissements privés. Les effectifs sont en baisse dans les écoles (- 881) et collèges (- 413), en hausse dans les lycées (+ 358). Ces chiffres ne tiennent pas compte des 2 183 étudiants qui poursuivent leur cursus post bac (BTS, classes prépa) dans les lycées. (ML 2 sept).

Un second campus annoncé près de la gare-sud au Mans. Le site devrait accueillir une antenne de l'Université catholique de l'Ouest basée à Angers. Ce sera l'occasion de relooker le parking, la gare-sud, le boulevard et de remettre en valeur l'accès au parc du Gué-de-Maulny, et de terminer, ce faisant, l'aménagement du quartier lancé voici 25 ans (OF 10 juil.).

Gastronomie. Huit chefs sarthois se sont associés pour imaginer une recette remettant en valeur **la poule noire du Mans**. Cette volaille connue naguère sous diverses appellations (gélinotte, poularde ou chapon du Mans) était saluée par les chroniqueurs du temps pour son goût et la qualité de sa chair ; elle avait sa place sur les tables des rois et de la noblesse. Pour la réalisation de ce nouveau plat de prestige six autres produits locaux seront utilisés dont les emblématiques rillettes et le Jasnières. C'est pourquoi il devrait bientôt apparaître sur les cartes des restaurants sous le nom insolite ***« 7 merveilles 2 Sarthe »*** qui, à n'en pas douter, titillera la curiosité et les papilles des convives. (ML, OF 1er, 6 juin)

Le directeur gérant : Jean-Pierre Epinal